Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 022-212201271-20260115-2026_01_07-DE

COMMUNE de LEZARDRIEUX (Côtes d'Armor)
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 JANVIER 2026 A 18 H 30
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le quinze janvier à 18h30, le Conseil Municipal de LEZARDRIEUX dûment convoqué s'est assemblé à la salle du conseil municipal sous la présidence de Madame LE COQ Annyvonne, Première Adjointe au Maire,

Nombre de conseillers en exercice : **12**
Présents ou représentés : **12**

Présents : Mme LE COQ Annyvonne, M. ANDRE Yanick, Mme LE BRIAND Fabienne, M. MENOU Laurent, M. GUILLOU Loïc, Mme BLONDEL Christine, M. JUMEL Yoann, Mme CONAN Amélie, Mme CHEREL Jeanne, Mme GUILLOU Catherine

Représentés : M. PARANTHOËN Henri par procuration à Mme LE COQ Annyvonne, Mme HERVO Claudine par procuration à Mme CHEREL Jeanne

Absent : /

Secrétaire de séance : Mme CHEREL Jeanne

Date d'envoi de la Convocation : 9 janvier 2026

DELIBERATION 2026-01-07 : TRAVAUX PLACE DU CENTRE : AVENANT A LA TRANCHE OPTIONNELLE
Rapporteur : M. Yanick ANDRE Adjoint en charge des travaux

Les travaux de réhabilitation du centre bourg ont repris lundi 12 janvier 2026, au niveau de l'Eglise et de la rue de la Libération.
M. ANDRE informe le conseil municipal qu'à l'issue des différentes réunions avec la maîtrise d'œuvre, l'entreprise COLAS et les commerçants, plusieurs décisions de modification du projet initial ont été prises.
Une proposition d'avenant à la tranche optionnelle, fournie par COLAS, est présentée au conseil : des travaux de nuit ont été rajoutés la semaine du 23 février.

Montant marché initial tranche optionnelle HT	**182 234 €**
Avenant 1 HT	36 243 €
TOTAL HT	**218 477 €**

Vu la Commission Plénière du 12 janvier 2026,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité :

- ✓ **De valider l'avenant à la tranche optionnelle « rue du 8 mai 1945 » pour un montant de 36 243 € HT,**
- ✓ **D'autoriser M. le Maire ou un adjoint à signer tout document relatif à cette délibération.**

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Mme CHEREL Jeanne

L'Adjointe au Maire,
Mme LE COQ Annyvonne

MAIRIE DE LEZARDRIEUX (Côtes-d'Armor)